

Reillanne

Bulletin d'info municipal



Sommaire

- Édito - 2
- Vie municipale - 3 à 7
- Communauté de communes - 9
- Vie du village - 9 à 18
- Agenda - 19
- Infos pratiques - 20



Edito

L'enjeu démocratique



Chères Reillannaises, Chers Reillannais

Vous savez notre attachement à la démocratie dans la gestion communale. Nous avons voulu dès le début de notre mandat impulser différentes commissions extra municipales. Même si certaines d'entre elles n'ont pas trouvé le dynamisme souhaité, d'autres comme la commission de l'eau, celle de la solidarité, de l'environnement ou encore la commission stationnement et circulation ont permis de recueillir le point de vue et les propositions des citoyens.nes sur de nombreux aspects de la vie du village. C'est ainsi que ce sont élaborés le nouveau règlement communal de l'eau et les principes d'une nouvelle tarification du mètre cube. C'est avec la volonté des citoyens.nes que sont nés la ressourcerie, le verger communal, etc... Nous avons pensé qu'il ne fallait pas en rester là et que pour être encore plus à l'écoute de vos préoccupations il fallait vous rencontrer là où vous vivez. C'est pourquoi depuis juillet dernier nous avons entamé un cycle de réunion de quartiers en commençant par le lotissement des Terres Blanches, suivi en septembre par le hameau des Granons. L'accueil réservé à l'équipe municipale a été chaque fois cordial. Les échanges que j'ai eu avec vous ont été riches de propositions et d'enseignements sur les problèmes du quotidien. Nous irons bientôt à la rencontre des habitants de la place de l'Ormeau... Nous souhaitons bien sûr étendre cette démarche à tous les quartiers du village en l'installant de manière pérenne et régulière. J'ai toujours pensé, et c'est le sens de mon engagement pour Reillanne, que la commune est l'échelon premier de la démocratie. C'est ici que nous pouvons le mieux dessiner ensemble l'avenir de notre village. Avec ses indéniables qualités et aussi ses limites la Commune a pu ainsi garantir l'exercice de la citoyenneté depuis... décembre 1789. Pourtant la loi NOTRe nous impose aujourd'hui un nouvel ordre territorial où les conseils municipaux sont dépossédés, à marche forcée, de leurs compétences au profit d'une Communauté de Communes ou d'agglomérations. Loin d'être fondés sur la mutualisation des moyens nécessaires aux besoins de chaque village, ces EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) sont le théâtre d'une mise en concurrence délibérée entre les territoires, L'intérêt communautaire cédant trop souvent la place à des luttes d'influences. Jouant de ces divisions, tel président d'EPCI, ou tel groupe de communes plus influent, peut bénéficier d'un conseil communautaire en forme de chambre d'enregistrement à sa dévotion.

Où va la démocratie dans tout cela ?

Dans cette même logique du moins disant communal, l'actuelle majorité gouvernementale encourage le dépeçage de nos compétences municipales. L'eau et l'assainissement devaient ainsi être transférés pour 2020 vers les Communautés de Communes. Il a fallu la mobilisation de toutes les associations de maires, partout en France, pour obtenir la possibilité de repousser cette disposition à l'horizon 2026. Un court répit qui ne règle rien... La démocratie recule aussi à l'Assemblée Nationale où va bientôt reprendre l'étude d'une révision constitutionnelle à hauts risques prévoyant la réduction du nombre de députés et de sénateurs. Il est vrai que le dénigrement des élus est devenu très à la mode ces derniers temps. Sur la toile, une campagne « # balance ton maire » a vu le jour, inspirée par des militants du parti majoritaire LREM. Ce buzz nauséabond tentait de jeter en pâture à l'opinion publique les maires contraints d'augmenter la pression fiscale pour équilibrer leur budget mis à mal par la diminution des moyens alloués par l'Etat aux communes. Quel que soit l'horizon sur lequel se porte notre regard les principes de la Démocratie et de la République sont partout remis en question.

Paraphrasant le poète je serais tentée d'écrire : nous vivons un temps déraisonnable...

Quand ce sont les principes de la République qui sont menacés, les plus fragiles d'entre nous finissent toujours par payer la note. C'est pour cette raison que notre équipe municipale, à son niveau, tient plus que jamais à rester à votre écoute. Elle sera à vos côtés comme toujours pour porter votre voix et vos exigences pour notre village. Face aux menaces sur l'avenir des communes soyez assurés, en cette fin d'année 2018, de notre volonté de faire vivre avec vous la démocratie locale.

Claire Dufour
maire de Reillanne

DÉPART

Suite au départ de Danielle Degdagui, pour raisons personnelles, un remaniement a eu lieu au sein du conseil municipal. Nous remercions Danielle pour la force de son engagement au CCAS, aux finances et à l'école de musique. C'est Francis Marguerite qui reprend ses fonctions à l'exception du CCAS qui est présidé par Claire Dufour. Pour compléter l'équipe, Isabelle Grenut a intégré le conseil municipal.





Vie municipale

FORUM DE L'EAU

Le dernier épisode de la série « économisons l'eau, chaque goutte compte » avec le Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) s'est déroulé sur le marché un dimanche de juillet. L'objectif principal était de rencontrer les touristes visiteurs de notre région : Belges, Britanniques, Hollandais et bien sûr Français.

Cette rencontre, autour des stands mobiles en bois confiés par le Parc, était particulièrement enrichissante. Venus de contrées moins sujettes à la pénurie d'eau, nos visiteurs étaient intéressés par le thème de l'économie de la ressource. Certains nous ont dit combien il était

difficile de se limiter l'été, notamment avec les enfants, mais ces actions sont nécessaires. Nous avons renouvelé cette opération lors du Forum des associations le 3 septembre.



Francis Marguerite

FORAGE DE LA FARE



« Ça gisèle Galinette ! »
Marcel Pagnol (Manon des sources)

Cet été, des travaux importants ont été réalisés à la Fare pour la création d'un forage de substitution pour les périodes de maintenances préventives dans le cadre de l'entretien. Ce forage jumeau permettra, dans de telles circonstances, de ne pas couper l'eau. Rappelons l'interruption du pompage de l'eau en 2017 lors du décolmatage.

La profondeur réelle de l'eau se situe à environ 10 m avec un débit d'exploitation de 60 m³/heure.

La mise en marche de ce forage se fera en 2019 ; les essais de pompage sont satisfaisants.

Pour éviter des surcoûts, ce forage de prospection est prêt à devenir forage d'exploitation.

Soulignons que l'autonomie en ressource d'eau est un atout essentiel pour Reillanne, porté plus que jamais par la volonté de notre municipalité. Lors de ces travaux de forage, nous avons pu nous appuyer sur la compétence, l'efficacité, la disponibilité de l'hydrogéologue, Monsieur Yves Berthelon au sein de l'entreprise Géosynergie.

Les travaux de raccordement, à la station de pompage sont prévus courant 2019. L'étude du périmètre de protection va reprendre pour l'ensemble du champ captant afin d'être finalisé d'ici 2020.

Rappel eau : pensez à contrôler régulièrement vos compteurs pour détecter les fuites



Vie municipale

LE FORUM DES ASSOCIATIONS DU 9 SEPTEMBRE 2018

Ce dimanche matin-là, 21 associations de Reillanne et certaines des environs étaient présentes dans la cour de l'école pour présenter leurs activités. Les stands étaient, riches en informations, documents et photos. Associations sportives, culturelles, militantes et solidaires donnaient un beau panorama des richesses et des personnalités qui œuvrent pour la joie de jouer, de créer, de partager.

L'amicale des pompiers a fait une démonstration dans la matinée, ils ont eu beaucoup de succès en particulier auprès des enfants. Peut-être des vocations à venir !

Merci à toutes et à tous d'avoir pris de votre temps pour être là, nous espérons vous revoir pour l'édition 2019.

Marie Buchy



LE VILLAGE EST SALE ?

« Le village est sale ! » Entendons nous parfois. Autrement dit, « ma rue n'est pas désherbée ou élaguée »... Le printemps a été pluvieux (très) et tant mieux pour les sols ! La végétation en a profité. Signalons que le désherbage des voies par des agents chimiques est interdit afin de protéger l'environnement.

Les agents municipaux sont intervenus de façon très efficace aux lotissements les Terres Blanches, Dauphin, les Bédaches ainsi que sur le Cours, les rues de St Denis, le cimetière, les entrées du village mais il fallait être partout en même temps cet été ; il

y avait beaucoup à faire ou à refaire ! Dans le même temps, nous avons profité des vacances scolaires pour effectuer des travaux d'entretien à l'école. Les agents ont également procédé au rebouchage de trous sur la chaussée. Sans compter l'aide apportée aux associations pour animer vos soirées tout en faisant face aux congés d'été et arrêts maladie.

Nous rappelons que nettoyer devant sa porte est une obligation et participerait à l'embellissement du village.

Francis Marguerite



Vie municipale

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 5 juillet 2018

- Élection d'un nouvel adjoint, Francis Marguerite, après à la démission de Danielle Degdagui
- Approbation à l'unanimité du rapport sur le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2017
- Approbation à l'unanimité du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif – exercice 2017
- Approbation à l'unanimité du règlement de l'école de musique applicable à la rentrée de septembre 2018 et des tarifs
- Le conseil municipal, après avoir délibéré avec une abstention et 15 voix pour décide l'adhésion au service « RGPD » du Syndicat Intercommunal A.GE.D.I et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)
- Décision à l'unanimité d'appliquer les tarifs de l'eau pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 avril 2019.

Jeudi 19 juillet 2018

- le conseil municipal avec 1 vote contre décide de confier à madame la maire la délégation d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle (n°62/2018)

Jeudi 11 octobre 2018

- Vote à l'unanimité, contre le rapport d'activités de la CCHPPB 2017
- A l'unanimité, le conseil municipal s'oppose au transfert obligatoire de la compétence relative à l'eau et de la compétence relative à l'assainissement
- Le conseil municipal, avec une abstention, demande une subvention au conseil régional et au titre du Fonds Européen Agricole pour la réfection de l'ancien lavoir communal (Subvention FEADER : 26 500.00 €, Subvention Région : 50 000.00 €, Autofinancement commune : 28 934.00 € HT)
- A l'unanimité, le conseil retire la délibération n°46-2018 relative au refus du déclassement des compteurs existants et de leur élimination ainsi que le remplacement des compteurs LINKY. Madame la maire a pris un arrêté réglementant l'installation de ces compteurs sur la commune.

DEUXIÈME RÉUNION DE QUARTIER, AUX GRANONS

Ce mercredi 3 octobre, Claire Dufour, maire, et 7 autres élus ont rencontré les habitants du hameau des Granons. Une quinzaine de personnes étaient réunies. Après une visite du hameau où les questions de désherbage, d'élagage autour d'un lampadaire, de déneigement...c'est autour d'une table que la question cruciale concernant la sortie sur la départementale a été abordée. Madame la maire répond qu'une réunion avec la Maison technique s'est tenue en présence de Monsieur Pourcin, conseiller départemental. Les techniciens ont proposé, dans un premier temps, un système de comptage des véhicules et de leur vitesse. Celui-ci sera mis en place cet hiver. Madame Dufour a fait plusieurs propositions qui n'ont pas semblés envisageables par les services départementaux (miroir, tri flash, radar pédagogique...).

La discussion avec les habitants a permis de constater qu'il faudra certainement que ceux-ci haussent la voix pour se faire entendre (pétition, manifestations, pose des panneaux fabriqués par eux). Ils pourront bien sûr compter sur la municipalité à cette occasion. Les élus chargés du service technique se sont engagés à

envoyer plus régulièrement les agents dans ce quartier. Les habitants ont remercié et apprécié la visite des élus. La soirée s'est terminée autour d'un apéritif convivial. Prochaine réunion de quartier : 21 novembre place de l'Ormeau

FM





Vie municipale

AVIS DE CONTRAVENTION...

A l'attention de Madame le Maire,

Madame,

Nous vous adressons ce message pour vous signifier notre grande interrogation teintée de déception.

Nouvellement installés dans cette belle région du Vaucluse, nous privilégions le contact direct avec les producteurs lors des nombreux marchés proposés.

Quelle mauvaise surprise de retrouver un papillon d'infraction au stationnement lors de notre visite du 26 août. Les parkings n'étant pas extensibles, de nombreux véhicules stationnent un peu partout au bord des routes... nous n'y faisons pas exception. Quelle politique applique alors la ville les jours de marché ? Le tout répressif semble ici encore l'emporter... Nous espérons juste que l'immatriculation encore inchangée (89) de notre véhicule n'aura pas été un « facteur défavorable ». Laurence & Gérald (mail reçu le 25 septembre 2018)



Réponse de Claire Dufour :

Madame, Monsieur,

Effectivement nous regrettons d'avoir été obligés de verbaliser les incivilités permanentes des Reillannais comme des touristes en visite dans notre village et particulièrement jour du marché.

Le dimanche matin le parking à l'entrée du village (face au stade) est vide, celui situé juste après à côté de l'aire de camping-car également, celui de la salle des fêtes n'est pas entièrement utilisé... certains préférant se garer sur les passages protégés et les voies piétonnières, gênant le passage des poussettes et des fauteuils roulants...

Notre politique est de privilégier la prévention et non la répression afin de favoriser le vivre ensemble.

Notre ASVP a reçu la consigne de verbaliser les stationnements gênants (sur les passages piéton et handicapés).

Nous évitons de faire appel à la gendarmerie qui, lorsqu'elle intervient, sanctionne également les pneus lisses, les défauts d'assurance... Notre agent a dressé cet été 900 avertissements, seuls quelques dizaines d'entre eux, les plus flagrants ont donné lieu à contravention.

Souhaitant avoir répondu à vos interrogations, j'espère que ce désagrément ne vous fera pas renoncer à vous rendre sur un des plus beaux marchés de la région.

J'en profite pour rajouter que nous comprenons l'irritation de nos concitoyens quand ils sont verbalisés. Cela ne fait jamais plaisir. Mais les réactions virulentes, rares heureusement, contre l'ASVP (agent de surveillance de la voie publique) assermenté sont inutiles et inadmissibles.

Chacun peut le constater, depuis que notre agent intervient, la circulation est plus aisée.

Les avertissements sont pris en considération.

Auparavant, et pendant 1 an, ceux-ci étaient pris à la légère et non respectés.

Il faut le rappeler, le non-respect des voies et des

passages « piétons » peuvent entraîner des accidents particulièrement graves.

Notre village compte aujourd'hui 1 650 habitants ; si chacun désire vivre en harmonie avec tous, cela oblige à certaines règles malgré tout peu contraignantes. Les habitants de grandes villes subissent des obligations plus sévères.

Depuis plusieurs mois, une commission « circulation stationnement » se réunit régulièrement ; chacun peut y participer et apporter ses contributions.

Francis Marguerite





Vie municipale



DÉCLARATION DE RUCHES : DU 1ER SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration de ruches est à réaliser en ligne du 1er septembre au 31 décembre sur le site mesdemarches.agriculture.gouv.fr. Cette procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate.

Tout apiculteur est tenu de déclarer, chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, dès la première colonie détenue. Cette déclaration obligatoire concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et

LE FRELON ASIATIQUE

Les frelons asiatiques (*vespa velutina nigrithorax*) ou frelons à pattes jaunes semblent maintenant bien implantés sur Reillanne. Selon les observations ils nidifient surtout dans la frondaison des arbres mais attention les abris aérés, hangars, granges, murs, toitures, arbres creux voire les haies peuvent aussi abriter un nid. Le nid moyen mesure de 60 à 90 cm de haut pour 40 à 60 cm de diamètre, donc très gros. Non agressif s'il est solitaire, il n'en est pas de même à l'approche du nid dans un environ de 5 à 6 m. Les vibrations au passage d'un engin agricole à proximité peuvent les exciter.

Un nid de frelons asiatiques prélève en moyenne 500g d'insectes par jour composé à 45 à 50% d'abeilles en zone rurale. En début d'hivernage une ruche peut être détruite en 1 à 2 semaines

Un seul frelon prélève 40 abeilles par jour à partir de 5 frelons la ruche est condamnée à terme.

Dangereux à plusieurs niveaux : écologique car ils

participe à sa gestion sanitaire.

La localisation des colonies d'abeilles permet une meilleure efficacité des actions sanitaires en cas de survenue d'une crise, ce qui revêt une importance particulière au vu de la menace actuelle d'arrivée d'*Aethina tumida* sur le territoire français.

Elle permet également de mobiliser des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen, soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française.



Déciment les abeilles, mais aussi santé publique car les attaques proches des nids sont fréquentes, ils piquent plusieurs fois et leur dard est capable de transpercer des gants de jardinage. C'est la multiplication des piqûres et surtout leur localisation qui peut être dangereuse voire mortelle surtout si l'on est allergique.

Il est donc important de repérer les nids et les signaler. N'essayez pas de les détruire par vous-même, les frelons asiatiques ont une activité nocturne qui peut être aussi intense que la journée.

Isabelle Lafon

LINKY : LE DÉPLOIEMENT ANNONCÉ À REILLANNE

Faisant suite à une directive de l'Union Européenne relayée par les gouvernements ultra-libéraux depuis des années le déploiement des compteurs Linky se poursuit. Malgré l'opposition grandissante des usagers et de plusieurs centaines de communes, l'opérateur ENEDIS poursuit à marche forcée l'installation de ces compteurs qui arrivent maintenant à Reillanne...

Ne nous y trompons pas, si l'installation des Linky est si importante pour EDF ce n'est pas dans le but de vous faire réaliser des économies et de vous permettre de mieux gérer votre consommation. Au prix actuel du KW/h tout le monde a appris à lire une facture et à économiser l'énergie avec les compteurs existants.

Ce que cache Linky c'est la nécessité pour EDF de prendre la main sur votre consommation électrique afin d'accroître ses profits face aux opérateurs concurrents sur un marché de l'énergie dérèglementé et globalisé à toute l'Europe. A terme c'est la loi de l'offre qui s'imposera aux demandes d'énergie des usagers. L'intérêt du client en terme de protection de son budget, de sa santé ou de sa vie privée disparaîtra face à l'impérieuse réalité des bilans comptables.

On peut s'interroger sur la pertinence d'un déploiement qui coûtera au bas mot 5 Milliards d€ à la collectivité alors que la sécurisation du réseau réclame des investissements pour éviter

par exemple les nombreuses micro coupures dont nous sommes victimes sur le territoire.

Vous avez été nombreux ces dernières semaines, suite aux premiers courriers envoyés par l'opérateur, à nous interpellé au sujet du Linky. Certains nous ont adressé une copie de leur lettre LRAR signifiant leur refus de l'installation du compteur dit « intelligent », d'autres ont signé la pétition anti-Linky que nous avons lancée sur le marché du dimanche et qui reste à votre disposition au secrétariat de la mairie. Notre municipalité s'est prononcée de manière argumentée contre ce compteur, la maire Claire Dufour a récemment pris un arrêté réglementant très précisément sur le territoire de la commune les conditions du déploiement des Linky et garantissant pour chacun la liberté du choix.

Rappelons simplement que la démarche la plus sûre consiste à adresser une lettre recommandée à ENEDIS signifiant votre refus. Le modèle de cette lettre est disponible en mairie. Pour les abonnés.es dont le compteur est situé à l'extérieur de l'habitation il faut s'assurer qu'il est dans un coffret fermant à clé sur lequel vous pourrez apposer un message de refus de l'installation. Contrairement aux affirmations et messages d'intimidation de l'opérateur rien ne vous oblige à accepter Linky chez vous.

Pierre Weber



Communauté de communes

La Communauté de Communes de Haute Provence Pays de Banon prend de plus en plus de place dans la vie communale : transfert de compétences, de fiscalité, d'infrastructures et par conséquent déplacement des centres de décisions de la municipalité vers l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

Soucieux de vous apporter des éléments de compréhension sur le fonctionnement de cette organisation, l'équipe rédactionnelle du bulletin municipal vous propose une nouvelle rubrique concernant la CCHPB.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des compétences exercées par cet EPCI.

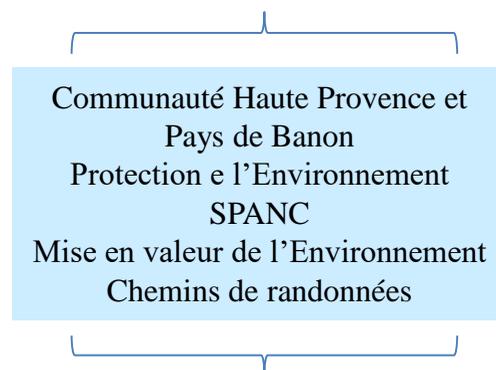
Dans un prochain article nous reviendrons en détails sur chacune d'entre elles, particulièrement sur la compétence « collecte et traitements des déchets ménagers » ainsi que sur la compétence tourisme dont le transfert obligatoire prévu en janvier 2019, dernière échéance de date, va modifier en profondeur cet aspect de la vie communale.

Les compétences exercées

Les compétences obligatoires

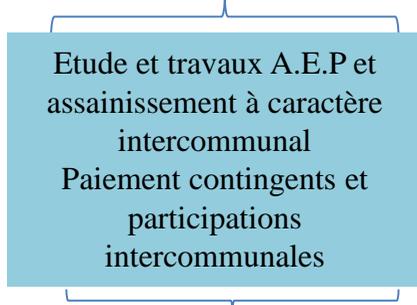


Les compétences optionnelles

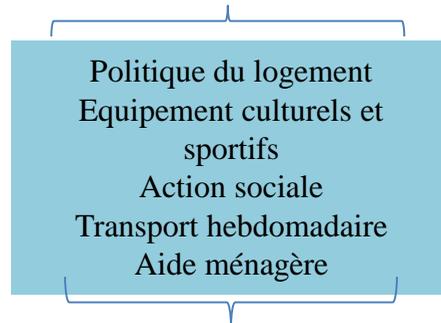


Autres compétences optionnelles

Haute Provence

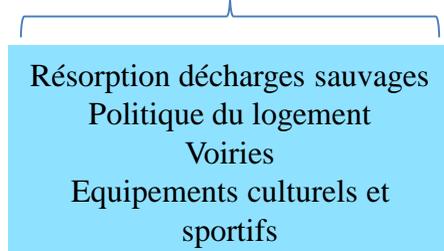


Pays de Banon

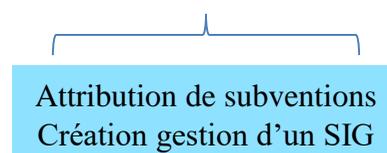


Les compétences facultatives

Haute Provence



Pays de Banon





Vie du village

UN BEL ÉTÉ CULTUREL !



Des sirènes et des hommes



Les fées



Les feux de la St Jean



Alice



Divakadabra



Nos années St Germain

Le Grand Bouillon avait donné le ton, l'été 2018 serait placé sous le signe de l'abondance et de la diversité. La galerie des Arts en Luberon avait organisé à côté de son programme d'expositions un parcours artistique dans différents points du village permettant de découvrir entre autres, les talents de Marie Passarelli, George Greenlee, Valérie Néron, Eliane Grisoni, un vrai succès. La Casa Loba nous a aussi comblé avec de très belles expositions et performances d'artistes. Parmi les nombreux talents invités, venant de tous horizons, Caroline Sury, Franck Omer, Renaud Eymoni, mais aussi plus proches de nous, Ilya Green, Dominique Guen, Nathalie Bagarry ou Gilbert Duranton. Une programmation de qualité qui se poursuivra toute l'année. La Casa Loba nous a aussi permis de découvrir sur la place de la Libération un spectacle étonnant donné par la Cie des Xylophages et inspiré d'Alice aux pays des merveilles de Lewis Carrol. A la fin juin le Comité des Fêtes a organisé la soirée des feux de la St Jean, une belle réussite qui a été fort appréciée. Autre soirée de belle affluence, offerte par la Municipalité et le Comité des Fêtes : la projection du film réalisé par Christian Philibert sur le groupe mythique Massilia Sound System, suivie d'un concert donné par l'orchestre Dance Hall Baletti. Avec

Divakadabra, la rue du Planet nous a une fois de plus émerveillés avec un spectacle onirique mariant avec talent l'art lyrique, l'acrobatie d'inspiration circassienne, et l'art de la ventriloquie... Merci à Sylviane Gentil, Caroline Siméon et Laetitia Aymes pour cette belle soirée.

Blandine Jeannest et les Nuits de Carluc sont venus sur le parvis de St Denis pour une évocation musicale des années St Germain. La Chapelle des Pénitents accueillait durant le mois d'août une très belle exposition regroupant les sculptures d'Alain Calvet, les photos des élèves de Madame Susini ainsi que ses œuvres personnelles. Le Musée des amis des Arts comme tous les ans avait préparé une belle programmation avec entre autres une exposition remarquable des œuvres d'Eric Kinds. Point d'orgue de cette saison riche et éclectique, la Librairie Regain proposait fin août avec Indiana Améziane, une soirée aquatique sur la place, où l'on a découvert notre belle fontaine livrée aux exploration d'un étrange visiteur scaphandrier et pêcheur d'instruments de musique... Ce fut un bel été, un peu gâché cependant, par la présence récurrente des orages qui ont entre autres bien perturbé notre fête votive...

Pierre Weber



Vie du village

LES POMPIERS DE REILLANNE À L'HONNEUR...

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-de-Haute-Provence a organisé, vendredi 12 octobre 2018, la deuxième soirée de récompenses concernant les sapeurs-pompiers, jeunes, actifs et retraités, ainsi que les employeurs qui permettent à leurs salariés de partir en intervention ou en formation sur leur temps de travail.

Dans ce cadre, le Centre de Secours de Reillanne s'est vu remettre le trophée du centre ayant offert le plus d'heures de disponibilité rapporté à l'effectif, sur l'année 2017. Alors que la moyenne est environ de 1 800 heures par personne par an, nous étions à une moyenne d'un peu plus de 3 800 heures chacun. Nous remercions d'ailleurs chaleureusement les personnels qui s'investissent pour que le centre puisse continuer à répondre aux sollicitations, ainsi

que leurs employeurs, dont la municipalité. En remerciement, le SDIS a accordé au centre l'installation d'une climatisation réversible pour la pièce de vie, permettant d'améliorer notre casernement.

Le retour en images sur la soirée peut se consulter sur la page <https://www.facebook.com/SDIS04.fr> (descendre jusqu'à la date du 12 octobre)

Anne Cécile Bellaïche



RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019

163 enfants ont fait leur rentrée !

Pour les accueillir : Nathalie Arzouian, directrice et enseignante auprès des CP, Carole Cassini : petites et moyennes sections, Isabelle Cacciatore : petites et grandes sections, Anne Richard grandes sections et CE1, Cyril Pequay CE1 et CE2, Stéphanie Borgetto : CE2 et CM1 et Nadine Roussel pour les CM2. Sans oublier Françoise Peloux, Pilar Fontes et Sylvain Presutto comme ATSEM, Claudie Delus pour la confection des repas, Valérie Terranova, Marina Bernard, Marguerite Blonay pour le service, la surveillance de la cantine et l'entretien des bâtiments communaux. Nous regrettons le contrat aidé qui nous a été retiré.

Pour bien démarrer cette nouvelle année, la première semaine d'école fut dédiée au « Bien vivre ensemble ». L'objectif était de rappeler les règles de vie ainsi que les paroles et les comportements respectueux qui permettent ce bien vivre ensemble dans l'école. Différents ateliers étaient proposés aux élèves, suivant les classes. Le problème du harcèlement a été tout particulièrement abordé pour que cette année la violence physique et morale que subissent certains enfants soit évitée. Dans ce cadre le

« Théâtre Mandin » est intervenu auprès des plus grands. En partant d'images vues à la télévision qui les avaient choqués, ils ont construit des petits scénarios qu'ils ont ensuite joués. Ils ont interprété chacun des personnages, agresseur, victime et sauveur afin de prendre conscience des émotions, chacun pouvait en tirer leçon : En se mettant à la place de l'autre pour mieux le comprendre, ce que l'on appelle l'empathie mais aussi en refusant d'obéir à un ou des meneurs qui ont jeté leur dévolu sur un camarade en s'appuyant sur une différence qui devient sujet de moquerie. Saluons cette initiative qui donne un bon élan.

Les différents travaux de plomberie, d'électricité et de menuiserie, demandés par les enseignants effectués durant l'été par le personnel technique, participent également à une bonne rentrée.

Nous tenons à remercier l'entreprise Climaspère pour ses dons en matériels ainsi que la réparation gracieuse de la fontaine à eau.

Nous souhaitons à toutes et tous une bonne année scolaire !

Marie Buchy et Muriel Lavault



Vie du village

LE LOUP À REILLANNE...

Ces dernières semaines, le loup a refait son apparition sur le territoire de Reillanne, plusieurs attaques authentifiées (environ 30 brebis) en bordure de la CD4100 en témoignent.

Sujet on ne peut plus sensible. Si nous sommes confrontés au choix de laisser faire la nature, il ne faut pas mettre de côté nos éleveurs (ovins, caprins, bovins, porcins).

Certains déjà fragilisés par la prédation du loup dans les alpages sont maintenant confrontés à sa présence en plaine. *Parole d'éleveur Reillannais : « 800 brebis en 10 ans (l'équivalent d'un troupeau) sans compter les suites des attaques (blessures entraînant l'euthanasie des brebis et avortements) en moyenne 1 brebis mangée pour 10 égorgées »*

Les indemnisations ne sont pas une solution au stress et au découragement. Qui accepte de perdre son outil de travail quelle qu'en soit la cause ?

Nos éleveurs du village se sont inscrits dans les objectifs du Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL), ils y sont indispensables à tous les points de vue :

- Protection des paysages : environ 2 000 hectares de bois, garrigues, prés sont entretenus par le pâturage (limitation des risques incendies).

- Gestion des ressources naturelles, activité économique et touristique de qualité etc....

Les solutions précaires de protection en montagne ne sont pas applicables en plaine.

Les chiens de protection, parfois agressifs, sont une charge de travail et de soucis supplémentaires avec des conflits et des plaintes qui entraînent parfois des poursuites lourdes de conséquences.

Impossible de rentrer tous les soirs les troupeaux qui pâturent souvent loin de la bergerie. N'oublions pas : La qualité et le bien être animal passe par le plein air. Les tirs de défense sont très réglementés, difficiles à mettre en application et ce n'est pas le travail des éleveurs.

A long terme c'est la menace de la disparition des petits éleveurs au profit des grosses exploitations et des élevages intensifs. Il nous faut donc être vigilants et suivre avec les éleveurs et le PNRL ce dossier de près.

Isabelle Lafon



POINTS DE VUE D'UNE ÉLEVEUSE

En effet, le loup est arrivé à Reillanne depuis quelques années déjà mais il n'a jamais autant sévi que cette année 2018. La famille Baudino, éleveurs aux Granons, a découvert 12 brebis tuées la nuit du 2 septembre, 4 blessées et encore 3 autres égorgées la nuit du 13 septembre. Ce qui laisse penser qu'une meute est en train de s'installer sur la commune. Même scène de désolation chez M Bouffier à Montjustin et chez Patrick Pelloux.

Les éleveurs, très affectés par la situation doivent s'organiser au mieux pour protéger leurs troupeaux. Ils les rentrent la nuit quand ils le peuvent, prennent des Patous pas toujours faciles à adapter au troupeau...

Claire Dufour, maire, a contacté les services de l'État pour alerter la situation d'urgence. La préfecture a accepté des tirs de prélèvement (effectués par la brigade de louveterie). Cependant le loup parcourt jusqu'à 50 km par jour ; il est donc difficile de le localiser et ses attaques sont imprévisibles.

A ce jour, il n'y a pas de solution pour faire coexister le loup et le pastoralisme.

Dernière minute : nouvelle attaque dans la nuit du 28 octobre sur 15 brebis de l'élevage de la famille Baudino

Louise Calais, adjointe à l'agriculture et à l'environnement



Vie du village

LES 20 ANS DU JUMELAGE ENTRE REILLANNE ET ROCCASPARVERA

La fête de la Madone à Roccasparvera est un rendez-vous rituel pour notre jumelage avec ce petit village de la Valle-Stura. Déjà en 2016 c'est à l'occasion de cette fête traditionnelle de septembre que nous avons organisé le premier match amical entre nos deux clubs de foot.

Cette année notre rencontre avec nos amis Italiens revêtait un caractère particulier car il s'agissait de célébrer les 20 ans du jumelage entre Reillanne et Roccasparvera.

C'était l'occasion d'évoquer la mémoire des initiateurs de cette rencontre transfrontalière, Georges Alliaud maire de Reillanne et Gian Piero Robbione son homologue Italien. Dès 1996 ils avaient tous deux la conviction que les citoyens des deux villages partageaient une communauté d'idéaux et d'engagements pour plus de justice sociale, la défense des Droits de l'Homme, la lutte contre le racisme, pour la paix, pour la protection de l'environnement dans une Europe des peuples. Cette conviction était exprimée avec clarté et générosité dans le protocole que les deux élus devaient signer cette année-là. Le jumelage consacré en 1998 par Raymond Bressand et Gian Piero Robbione s'inspire largement de cet élan initial.

Après la traditionnelle procession de la Vierge, chère aux Italiens, le dimanche matin et la fête qui s'en est suivie avec ses danses traditionnelles, nous avons pu découvrir dans l'après-midi du samedi le site de Paraloup, dans la montagne dominant Roccasparvera. Il s'agit d'un hameau historique, haut lieu de la Résistance Italienne, remarquablement protégé et restauré afin d'y promouvoir des expositions, des rencontres, des spectacles. A cet effet un magnifique théâtre en plein air édifié à flanc de montagne domine le panorama de la vallée vers Cuneo.

Avec le dynamisme caractéristique de ce petit coin du Piémont, les élus regroupés dans la communauté Unione Montana ont obtenu les fonds européens nécessaires pour mener à bien dans ce cadre exceptionnel un projet culturel basé sur la mémoire des refuges de Paraloup où naquirent en 1943 les maquis de patriotes italiens en lutte contre le fascisme et le nazisme.

Au-delà du devoir de mémoire il s'agit de mettre ce site au service de la culture, facteur de paix et de fraternité.

Pierre Weber



*Expo et
café-snack
à Paraloup*



Théâtre sur le site de Paraloup



Vie du village

LE JOUR DE LA NUIT À REILLANNE



Cet évènement a été initié par la commune de Reillanne, le parc du Luberon, la librairie Regain, la LPO, Chloé Sanchez écrivaine de la commune. Deux jours en faveur des livres, des oiseaux et de notre beau ciel étoilé.

Pour la première fois cette année, Reillanne s'est associée à cet évènement national « le jour de la nuit » initié par le parc du Luberon, 49 communes y participent. L'intérêt de cette action est de diminuer les pollutions lumineuses qui posent un réel problème pour les animaux nocturnes.

1 point lumineux attire les insectes sur un rayon de 400 m et vide cette surface des insectes en les concentrant autour de lui et indirectement leurs prédateurs (les insectes sont l'équivalent du plancton dans la mer = la base de la chaîne alimentaire). Environ 1 000 insectes morts par nuit d'été par point lumineux. Mais pas seulement les animaux sont impactés ! La pollution lumineuse empêche de voir la voie lactée (90% de la population occidentale n'en a plus la vision !). Et pourtant en Provence on a un des plus beaux ciels d'Europe qui accueille de nombreux observatoires comme celui de St Michel.

Les économies réalisées sont considérables en éteignant les lumières : 5h heures d'extinction de l'éclairage public permet d'économiser 45% du budget d'électricité de

DE NOUVEAUX REFUGES LPO À REILLANNE

Lors des journées du Patrimoine au moulin Delestic, des ateliers ont permis de découvrir toute la vie de la faune et la flore près du Largue ; 34 espèces de papillons de jours et 12 de nuits ont été recensées. Pour LPO, Elisabeth Maurice a organisé la sortie oiseaux.



Les piverts sont passés par là...



« Mieux connaître pour mieux protéger notre environnement et ainsi enrayer le déclin de la biodiversité de proximité et participer à sa préservation » tels sont les engagements de la ligue pour la protection des oiseaux (LPO).



l'éclairage public d'une commune !

Le vendredi 12 octobre dans 3 classes (Anne, Nadine et Stéphanie) nous avons organisé la confection de 6 nichoirs à chauve-souris et 6 nichoirs à mésanges bleues et charbonnières. Les 12 nichoirs fabriqués par les enfants avec l'aide de la LPO ont été posés dans le village et à l'école le lendemain avec une soixantaine de parents et enfants. Chloé une écrivaine du village nous a partagé son conte sur les oiseaux de l'Inde à St Denis où 70 personnes étaient présentes dont 40 enfants.

Ce moment magique s'est terminé pour certains le soir avec un délicieux repas à la bougie élaboré par une dizaine de bénévoles au café du Cours avec l'aide de Blandine (traiteur) et proposé par la librairie Regain. Un grand éditeur Toussaint Louverture était aussi présent cette journée du 13 octobre au village pour présenter son travail et avec des lectures de ses livres. Un très bel évènement qui grâce à tous les bénévoles présents fut une réussite à tous les niveaux.

Louise Calais



vie du village

ASSOCIATION SAUVEGARDE PATRIMOINE DE REILLANNE

Le président de l'association de sauvegarde du patrimoine, Jean-Pierre Spalla, nous a proposé de publier une juillet lettre envoyée le 23 juillet 1861 par le maire de l'époque, Monsieur de Salve, pour se plaindre de l'état des routes. Un problème qui semble récurrent...

Reillanne 23 juillet 1861

Monsieur l'ingénieur en chef

« J'ai regretté de ne pas avoir eu l'honneur de vous rencontrer chez nous il y a deux mois, pour vous recommander quelques lacunes qui restent sur la route impériale N° 100 et dont la rectification fait périodiquement l'objet des vœux du Conseil Général depuis plusieurs années. Ces points sont désignés ou connus sous le nom de Montée de la Garde de Dieu, sur le territoire de Reillanne, et ravin de Carluc sur le territoire de Céreste. Le premier offre une pente de 8 à 9 % et donne accès à un chemin vicinal, montant à la petite ville de Reillanne qui serait amélioré par le remblai nécessaire. Le second présente à la sortie du Ravin de Carluc une montée de 10 % très courte il est vrai, mais que la construction indispensable d'un petit pont sur le ravin, très dangereux en temps d'orage, rendrait très accessible. J'ajouterai qu'à ces deux points viennent déboucher des ravins très considérables que les piétons ne peuvent franchir pendant l'hiver qu'au moyen de poutres mobiles quoique enchainées, et qu'il est arrivé plusieurs accidents aux voitures et aux cavaliers. Sans être aussi dangereux que celui de Sauvan pour la rectification duquel il a fallu que la vie de votre honorable prédécesseur fût sérieusement compromise. Il faut avouer que le passage de ces deux ravins, soit un contraste choquant avec le reste de la route généralement en bon état. Permettez-moi de vous signaler aussi les routes départementales N° 15 et 20 qui ont été pendant tout l'hiver dernier, sur la partie nord du Luberon, dans un état déplorable. On, dirait que les revenus affectés à ces routes surtout la route N° 15 sont

uniquement dévolus aux abords de Manosque et que la partie située dans le canton de Reillanne doit être délaissée. J'étais absent l'hiver dernier, mais j'ai su que Mr le Sous-Préfet de Forcalquier avait trouvé la route en si mauvais état qu'il fut obligé de mettre pied à terre et annonça en arrivant à Reillanne qu'il en ferait un rapport à Mr le Préfet.

La partie de route N° 20 acheminement fréquentée par les habitants du canton que je représente et par une voiture publique allant de Forcalquier à Aix, était aussi dans un tel état de dégradation à cause des ornières profondes et de l'humidité du sol, qu'elle ne pouvait être franchie qu'à l'aide de nombreux et dispendieux renforts.

Nous sommes à l'extrémité du département et par conséquent loin de l'autorité et un peu déshérités de ses faveurs. J'espère Monsieur l'Ingénieur qu'en vous signalant ces améliorations nécessaires à une époque où l'on prépare sans doute votre travail pour la session du Conseil Général, vous pouvez réparer l'oubli dont ces deux routes ont été laissées depuis plusieurs années, je serai fort heureux si mes réclamations trouvaient bon accueil auprès de vous, de prouver ainsi à mes mandataires que je n'ai pas négligé leurs intérêts ».

Je vous prie d'agréer Monsieur l'Ingénieur en chef, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Maire de Reillanne, membre du Conseil Général.

M de Salve

GRAVE INCENDIE AU CŒUR DU VILLAGE

Vers midi le 23 octobre dernier un grave incendie s'est déclaré dans un logement dont les fenêtres donnent sur la rue Serpentine au cœur du centre ancien.

L'explosion d'une bouteille de gaz à l'origine du sinistre a grièvement blessé l'occupant des lieux.

Les pompiers du centre de secours de Reillanne, promptement arrivés sur place, ont pu attaquer les flammes et coordonner l'évacuation de la victime vers un centre hospitalier de Marseille.

La situation de l'immeuble enclavé dans un ensemble immobilier disposé autour d'une cour intérieure faisant craindre un risque de propagation, les Centre de Secours de Céreste, Forcalquier, Manosque et Digne ont été

appelés en renfort par le SDIS 04.

Le sang froid et la maîtrise des pompiers engagés dans l'opération ont permis de rapidement circonscrire le sinistre.

Nous avons appris par ailleurs que la victime était maintenant hors de danger.

En ces circonstances, la municipalité tient ici à saluer le courage et l'engagement de nos pompiers et de tous ceux des centre de secours voisins venus les épauler. Merci à eux de tout cœur !

Pierre Weber



vie du village

ÇA ÉNERVE !

Début du mois d'août, la foudre s'abat sur le clocher malgré un paratonnerre en parfait état de fonctionnement. L'horloge du clocher de St Denis s'arrête. Dès le lendemain, la municipalité contacte l'entreprise Bodet, chargée de la maintenance. Pas de chance, pour cause de congés celle-ci ne peut nous dépanner. Soit ! Nous attendrons la rentrée. Mi septembre, 1 technicien de Bodet se déplace et constate que le modem a grillé. La commande exige un délai de 3 semaines ! (pas de stock évidemment). Début octobre, c'est bon ! retour des dépanneurs.



« C'est ballot, la réparation nécessite une 2^{ème} pièce... » rebelotte et re-commande et nouveaux délais ! Enfin ! Fin octobre l'horloge sera réparée ! Eh bien non une nouvelle pièce est défectueuse... Peut-être avant Noël ?

FM

TERRES BLANCHES EST DANS LE NOIR...

Le lotissement les Terres Blanches a fait son « jour de la nuit » pendant trois mois ; pas par choix mais par obligation.

La municipalité a alerté ENEDIS et la société TEM

immédiatement. Il a fallu 3 interventions de ces prestataires pour qu'enfin ce lotissement retrouve la lumière au bout de 3 mois !

FM

Ces deux faits ne sont pas des anecdotes ; ils illustrent parfaitement une certaine désinvolture. Chacun de nous peut le constater ; le service au public comme au privé n'est pas correctement assuré. Dans tous les domaines, on assiste à un laxisme des entreprises et une démotivation des personnels. Les entreprises publiques comme EDF, France Telecom, La Poste ont été décriées à tort comme symbole de gâchis, d'inefficacité ... on le voit aujourd'hui, nous ne sommes pas mieux servis par les entreprises privées ; la situation empire et coûte plus cher.

FM

LES FAÇADES DE L'ÉGLISE

Les façades de l'église seront inaugurées le 16 décembre 2018 à partir de 16 h 30 en présence de la Fondation du Patrimoine, partenaire de l'opération. À 17 h, le Chœur départemental des Alpes de Haute Provence interprètera la messe de minuit de Marc-Antoine Charpentier (entrée libre)



À l'issue du concert, la municipalité et le département offriront papillotes, chocolat et vin chauds.





Vie économique et sociale

TABAC - PRESSE

Nous continuons d'aller à la rencontre des commerçant(es) et des artisan(e)s qui participent aux tissus social et économique du village. Chacun avec sa singularité.

José et Aude Deléglise ont repris le Tabac-presse en mai 2014, une opportunité qu'ils ont su reconnaître et saisir. Vous y trouvez en plus du tabac et de la Française des Jeux, un large éventail de quotidiens, d'hebdomadaires, de mensuels et de magazines spécialisés mais aussi un choix de livres de poche, de cadeaux, de cartes postales et de papeterie.

Originaires de Belgique pour Aude et de Valenciennes pour José, ils ont fait le choix de privilégier une qualité de vie avec leurs enfants. Ils ont quitté leurs emplois respectifs dans le commerce et la grande distribution. Et c'est à Reillanne qu'ils ont trouvé le cadre et les conditions qu'ils espéraient, et la famille s'est agrandie.

Même si ce commerce est exigeant (peu de jours de fermeture, difficultés pour se faire remplacer) ils ont trouvé un rythme en travaillant en alternance l'un le matin l'autre l'après-midi ce qui leur laisse du temps et de la disponibilité pour leurs enfants qui sont leur priorité.



Marie Buchy

L'ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS

La commission vie sociale et solidaire souhaite reconduire l'accompagnement aux devoirs en direction des collégiens qu'elle avait initié au printemps dernier.

Il s'agit, une fois par semaine, pour les collégiens qui le souhaitent, de se retrouver avec une équipe de bénévoles pour avancer le travail scolaire, reprendre des consignes, approfondir une méthode de travail... dans une ambiance studieuse et une stimulation collective, hors du cadre familial.

Si vous souhaitez participer, merci de retourner le coupon (copié ou découpé) ci-dessous à la mairie avant le 15 novembre.

Je suis intéressé(e) pour bénéficier d'un service d'aide aux devoirs sur le village

Je suis intéressé(e) pour accompagner bénévolement l'aide aux devoirs

(une à deux heures par mois)

Merci également de nous laisser vos coordonnées

Nom.....

Prénom.....

Classe (si collégien)

Activité professionnelle (si bénévole)

téléphone.....Mail.....



Vie du village

UN MÉTIER PEU CONNU

On connaît les infirmières, les aides ménagères, les auxiliaires de vie sociale qui œuvrent à domicile pour le bien-être, la santé et le confort des personnes. On connaît moins le métier d'éducateur-trice spécialisé(e) à domicile. Si le métier en lui-même est ancien, l'intervention chez les personnes est novatrice, en raison du manque de places dans les structures liées à l'âge ou au handicap.

Magali Décembre est installée comme éducatrice spécialisée à domicile sur le secteur de Manosque, Forcalquier, Reillanne, Banon, Apt, Grambois et La Tour-d'Aigues.

Il nous a semblé intéressant de vous la faire connaître. Du fait du manque de réponses adaptées, de nombreuses familles font le choix de prendre en charge elle-même leur proche. C'est là que la pertinence du métier de Magali se fait sentir en complément aux prises en charges institutionnelles et en soutien aux familles avec la certitude d'avoir un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins. Lors de ces interventions elle est amenée à travailler sur l'apprentissage des actes de la vie quotidienne, les repères dans le temps et l'espace, le suivi scolaire, la communication adaptée, la psychomotricité, la gestion des émotions, la réduction des troubles du comportement, la valorisation et l'estime de soi grâce à des activités artistiques. Elle propose également du soutien à la parentalité pour des difficultés durables ou passagères.



C'est grâce à plusieurs années de travail dans la protection de la jeunesse et dans le milieu du handicap auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes qu'elle est en mesure aujourd'hui de proposer ces compétences à domicile. Elle travaille en lien avec les partenaires établis : MDPH (maison du handicap) le CMS (centre médico-social), le CMP (centre médico-psychologique), les écoles, les associations, les psychiatres, les orthophonistes, les ludothèques, les thérapeutes.

Ses interventions s'adressent à toute personne en situation de handicap ayant une reconnaissance MDPH ou une demande en cours.

Le paiement en chèque emploi service permet de bénéficier d'abattements fiscaux ou du crédit d'impôt ainsi que d'exonération de cotisations sociales.

Une solution nouvelle et humaine pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap et leur famille.

Pour plus de renseignements vous pouvez la contacter au 06 08 37 83 34.

Marie Buchy

LE DON DE SANG

Donnez votre sang pour la première fois

L'EFS appelle particulièrement les citoyens qui n'ont encore jamais donné leur sang à découvrir cette expérience généreuse et citoyenne. Chaque année, 170 000 donateurs habituels quittent cette grande chaîne de

solidarité en raison de l'atteinte de la limite d'âge pour donner. Il est ainsi très important pour l'EFS de convaincre de nouveaux donateurs et particulièrement les jeunes générations. Moins de 4% des Français en âge de donner leur sang se sont rendu sur une collecte en 2017.

Le don de sang – chiffres clés

● **2,98 millions de dons** (sang, plasma, plaquettes) en 2017

● **1 million de patients** soignés chaque année grâce au don de sang

● La durée de vie des produits sanguins est limitée : **7 jours** pour les plaquettes, **42 jours** pour les globules rouges et **1 an** pour le plasma.

● Les femmes peuvent faire jusqu'à **4 dons de sang total** par an, les hommes **6**.

● Le délai minimal entre chaque don est de **8 semaines**.

● Pour donner son sang, il faut avoir **entre 18 et 70 ans**.

● **10 000 dons** nécessaires chaque jour

● Un don de sang dure environ quarante minutes, dont environ **dix minutes** de prélèvement.

Renseignement : Bernard Gros 0615401624 -
courriel : reillannedonusang@orange.fr



vie du village

CHANTS DE LA BALTIQUE À REILLANNE



Reillanne, dimanche 18 novembre 17 h, église Notre Dame de l'Assomption. Entrée libre.
Alerte météo ... Un fort vent frais va souffler sur Reillanne; il nous vient des steppes, des glaces, de la mer... de cette mystérieuse Baltique, où langues déroutantes et mélodies prenantes

s'entremêlent en des chants aux sons inconnus et aux rythmes étranges.
Ces chants disent aussi bien le bruit des vagues, une

prière, ou des vivats à la mariée que l'immensité des steppes ou une volée de cloches... Mais la diversité des sujets et des langues ne saurait brouiller l'empreinte brute que cette nature polaire et pure exerce sur les hommes ; leur chant est porteur de cette formidable énergie de vie et de méditation.

Après un long effort d'exploration de ces nouvelles contrées sonores, le Petit Chœur du Luberon (mixte, 15 choristes) a le plaisir de partager ces airs de la Baltique d'hier et d'aujourd'hui. Avec l'envie de nous en faire ressentir le souffle ou les rafales.

JMC

LA STRADA

Après une saison riche en cinéma, documentaires parsemés de soirées conviviales, de rencontres, de discussions comme à l'occasion de la projection " *la branche en travers du chemin* " qui a permis de débattre sur les difficultés nouvelles des éleveurs face au loup. Saluons aussi la superbe journée orchestrée par la mairie et l'association du verger communal " Le poirierR " qui a permis de réunir 114 citoyens pour la projection de " *l'intelligence des arbres* ". Les bénévoles de la Strada, cinéma itinérant de Reillanne, sont à votre écoute pour vous accueillir à la salles des fêtes dans un cadre confortable et convivial lors des futures projections effectuées en qualité numérique.



Samedi 24 novembre 20h30



Samedi 10 novembre 20h30

ISRAËL LIBÈRE L'AVOCAT FRANCO-PALESTINIEN SALAH HAMOURI, APRÈS PLUS D'UN AN DE PRISON



Le 20 février 2018, le conseil municipal avait voté à l'unanimité la demande de libération de notre compatriote détenu sans procès. Un dossier vide est devenu en 5 jours le motif d'une sinistre lettre de cachet, dès lors que le ministre a dégainé la raison de « détention administrative » pour 6 mois : aucune preuve à avancer, aucun dossier à fournir, aucun débat contradictoire. C'est le ministre Libermann qui a pu décider à son gré de rallonger la détention de Salah de 4 mois, puis 3 mois fin juin...

6 000 prisonniers politiques palestiniens parmi lesquels plus de 300 enfants croupissent derrière les barreaux soumis au même régime que Salah. Sa libération est un encouragement à amplifier le mouvement d'opinion nécessaire pour faire bouger les lignes.

FM



Agenda

Sortie Nature et Découvertes

Randonnée avec l'OT

vendredi 16 novembre départ à 14h

Rens. 04 92 76 45 37

(gratuit adhérents – 2 € randonneurs occasionnels)

Présence du bus

LOGIAH

tous les 1^{er} jeudis du

mois

sur le marché

Concert

inauguration façades église

dimanche 16 décembre

à partir de 16 h 30

Don du sang

Prochaines collectes :

mercredi 30 janvier 2019

15h00 -19h30 salle des fêtes

Repas dansant

avec « Bal et détente »

dimanche 18 novembre

salle des fêtes

06 67 27 79 25

Cérémonies du 11 novembre

9h messe à Villemus

9h45 cérémonie à Villemus

10h30 cérémonie à Céreste

11h30 cérémonie à Reillanne

Commémoration de la fin de la Guerre 1914-1918

Expo au musée des Amis des Arts

du 9 au 17 novembre

tous les jours de 14h à 17h

sur RDV 06 71 55 07 83

Inauguration

vendredi 9 novembre à 11h

Librairie Regain

samedi 10 novembre à 16 h

lecture d'extraits de

« lettre aux paysans sur la pauvreté

et la paix » de Jean Giono

suivie d'un échange sur le thème de la

paix

Nouveaux horaires de la Poste

(à partir du 3 décembre)

du lundi au samedi matin

9h – 12h

du lundi au vendredi après-midi

14h – 16h30

Lotos

samedi 19 janvier – Pompiers

samedi 3 février – Don du sang

dimanche 24 février - Paroisse

Marché de Noël

vendredi 21

décembre

Place de la

Libération

15 h – 20 h

et

Feux d'artifice

à 19 h

Wendo verbal

samedi 1^{er} décembre

salle des fêtes

13h30-17h

infos et inscriptions

06 95 88 22 23

LE COMITÉ DE JUMELAGE ROCCASPARVERA-REILLANNE
EST HEUREUX DE VOUS PROPOSER UNE

SOIRÉE ITALIENNE

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018
SALLE DES FÊTES DE REILLANNE

19H APÉRO OFFERT DEVANT LA SALLE DES FÊTES
CITATIONS GRILLÉS ET VIN CHAUD MAISON EN MUSIQUE
AVEC LA CHORALE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE REILLANNE !

20H REPAS ITALIEN PRÉPARÉ PAR NOS SOINS
ENTRÉE - PLAT - DESSERT
UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION AVANT LE 10 NOVEMBRE
À 18 H00 OU AU 04 92 76 45 37

21H30 SPECTACLE CONCERT (70 MIN)
PAR LA CIE CIRQUE EN HIT
TRIO **IN BOCCA AL LUPO**
SPECTACLE FÉDÉRATEUR DE CHANSONS ITALIENNES DES ANNÉES 50 À 60 !
WWW.CIRQUE-EN-HIT.FR

BUVETTE DU COMITÉ SUR PLACE
TARIFS : REPAS + SPECTACLE = 18 EUROS (OE -12 ANS) / SPECTACLE SEUL = 8 EUROS (GRATUIT -12 ANS)



LES RESTAURANTS DU CŒUR INSCRIPTIONS

Pour la Campagne Hiver 2018-2019

Si vous avez besoin d'une aide,
le Centre Itinérant se déplace

à REILLANNE 06 46 50 32 45

L'Association France Palestine Solidarité 04 et la Municipalité de Reillanne

Vous invitent à une Conférence - Débat avec NADA AWAD,

« **QUEL AVENIR POUR JERUSALEM ?** »

Face à l'illégalité de la politique d'Israël



Une capitale à protéger !

Salle des fêtes de REILLANNE (04110) - Rue Georges Alliaud

Vendredi 9 novembre 2018 à 19h45



**Vous avez 16 ans et +
Le basket vous intéresse ?**

Rejoignez l'équipe au city stade le vendredi à 18 h 30



Nouveau à Reillanne
l'association SUN RIDERS MCP
organise balades, voyages et
manifestations





Informations pratiques

Permanence des élus (sur rendez-vous)

Claire Dufour, maire	sur rendez-vous
Pierre Weber	Lundi et mardi 14 h-17 h 30
Louise Calais	Lundi et vendredi 13 h 30-16h
Muriel Lavault	Mercredi 14 h -17 h
Lucien Silvy	Mercredi
Francis Marguerite	sur rendez-vous

Mairie Cours Thierry d'Argenlieu 04 92 76 42 07
Fax 04 92 76 44 59, mairie.reillanne04@orange.fr ou
com.reillanne@orange.fr

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi **8h – 12h et 13h30 – 17h30**
Mercredi et vendredi **8h – 12h**

*En cas d'urgence ou d'incident grave sur le domaine public,
merci de contacter le responsable des services techniques,
monsieur Guillaume Pra au 06 33 98 82 64*

Office de tourisme :

Cours Thierry d'Argenlieu 04 92 76 45 37
Email : tourisme@reillanne-en-provence.com
Site : www.reillanne-en-provence.com

Marchés hebdomadaires : tous les jeudis et dimanches
matin sur la place de la Libération ainsi que le poissonnier tous
les vendredis matin avec marché des producteurs et artisans
sur la place

Responsable marché pour les emplacements : Yves
Besnier (06.07.33.34.69) ou s'adresser en mairie

Bibliothèque :

Mercredi 17 h – 19h et jeudi et samedi 10h – 12h.

Crèche : 04 92 76 42 49 – directrice : Virginie Sossi

Musée des Amis des Arts :

Ouvert pendant les expositions ou sur rendez-vous au
04 92 76 42 46 - Présidente Mme Angélique Pasternak

Assistante sociale : tous les mardis matin en mairie
sur RDV au 04 92 30 39 70

ADMR sur rendez-vous avec Madame Isabelle Conizio
04 92 79 01 40

Permanence Secours populaire 1^{er} jeudi de chaque mois de
14h à 16h salle à côté de la Poste

Architecte du Parc du Luberon *sur rendez-vous auprès de la
mairie de 13h30 à 15h30*
juin : mardis 5 et 19 et jeudi 7

Déchetterie : lundi, mercredi, vendredi après midi 13h30/17h
samedi matin 8h30/12 h

Horaires de la Ressourcerie

- jeudi 9 h 30 – 11 h 30
- Vendredi 16 h – 18 h
- Dimanche 10 h 30 – 12 h 30

Etat civil

Naissances

Maëlya Flores Villardo	le 21 mai 2018
Lya Teissedre Jourdan	le 16 juillet 2018
Tino Cassini	le 13 août 2018
Chloé Tilli	le 18 septembre 2018
Lucas Boudot	le 2 octobre 2018

Mariages

Françoise Cazorla et Franck Berrekama	le 23 juin 2018
Véronique Naud et Thierry Durand	le 23 juin 2018
Alicia Schembri et Flavien Legeay	le 30 juin 2018
Christèle Martin et Michel Escriva	le 14 juillet 2018
Lola Peipin Donat et Jonathan Laugier	le 25 août 2018
Solenne Lesbros et Christophe Pulizzi	le 22 septembre 2018
Camilla Gonzalez Moya et Rémy Péré	le 13 octobre 2018

Décès

Jeanine Sferra	le 28 mai 2018
Maurice Cauet	le 17 juin 2018
Jeanne Del Ghingaro	le 14 juillet 2018
Gérard Dérule	le 1 ^{er} octobre 2018
Alain Van de Wièle	le 4 octobre 2018
Gérard Dartnell	le 14 octobre 2018
Thierry Leplat	le 20 octobre 2018
Gino Zito	le 3 novembre 2018

Inhumations

Robert Roux	le 8 octobre 2018
-------------	-------------------

NUMÉROS IMPORTANTS

Médecins :

- . Joëlle Bellaïche 04 92 76 40 63
- . Alain Dufour 04 92 76 45 48 / 06 07 49 73 13
- . Jacques Sigaud 04 92 75 60 59 / 06 76 55 53 80

Infirmières :

- . André Aurélie 06 48 14 88 79
- . Lafon-Camus Isabelle } 06 88 49 31 85
- . Massuco Audrey }
- . Rapuzzi Véronique 06 08 06 52 97

Kinésithérapeutes :

- . Jean-Jacques Duconseille 04 92 76 66 14
- . Valérie Tordjman 06 74 28 71 40
- . Evelyne Drévilion 04 92 72 71 86

Ostéopathes :

- . Rapuzzi Véronique 06 08 06 52 97
- . Besson Moïra 06 99 19 31 83

Orthophoniste :

- . Isabelle Béhar 06 82 09 87 92

Taxis du Luberon : 06 82 44 15 71 et 06 72 92 88 64

La Poste : 04 92 76 54 15

Gendarmerie de Céreste : 04 92 79 00 01

Pompiers 18

Numéro d'urgence international : 112

Police 17

Population à Reillanne 1 657 habitants